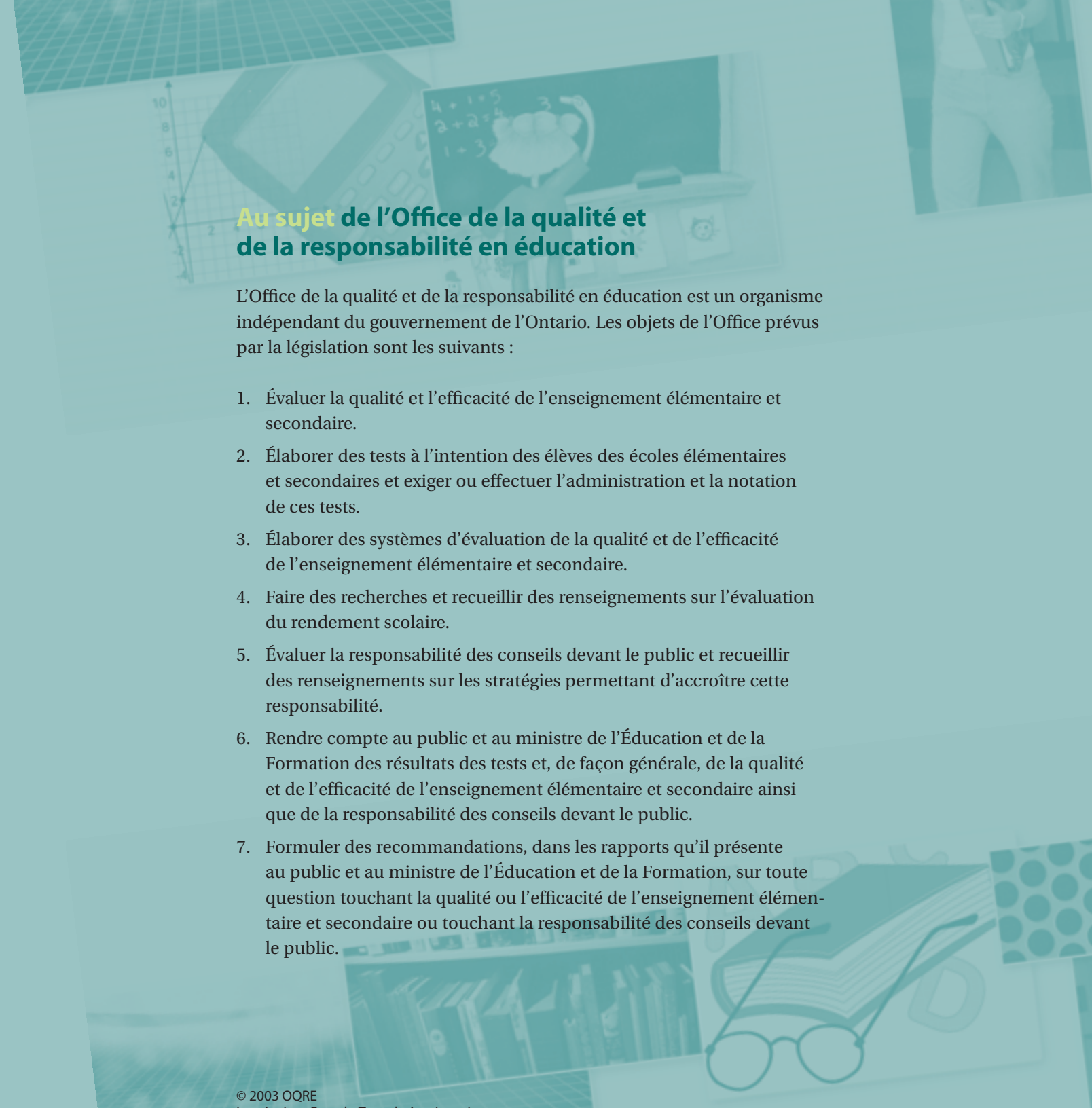




Office de
la qualité et
de la responsabilité
en éducation

Rapport annuel

2002-2003



Au sujet de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation

L'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation est un organisme indépendant du gouvernement de l'Ontario. Les objets de l'Office prévus par la législation sont les suivants :

1. Évaluer la qualité et l'efficacité de l'enseignement élémentaire et secondaire.
2. Élaborer des tests à l'intention des élèves des écoles élémentaires et secondaires et exiger ou effectuer l'administration et la notation de ces tests.
3. Élaborer des systèmes d'évaluation de la qualité et de l'efficacité de l'enseignement élémentaire et secondaire.
4. Faire des recherches et recueillir des renseignements sur l'évaluation du rendement scolaire.
5. Évaluer la responsabilité des conseils devant le public et recueillir des renseignements sur les stratégies permettant d'accroître cette responsabilité.
6. Rendre compte au public et au ministre de l'Éducation et de la Formation des résultats des tests et, de façon générale, de la qualité et de l'efficacité de l'enseignement élémentaire et secondaire ainsi que de la responsabilité des conseils devant le public.
7. Formuler des recommandations, dans les rapports qu'il présente au public et au ministre de l'Éducation et de la Formation, sur toute question touchant la qualité ou l'efficacité de l'enseignement élémentaire et secondaire ou touchant la responsabilité des conseils devant le public.



Office de
la qualité et
de la responsabilité
en éducation

Rapport annuel

2002-2003

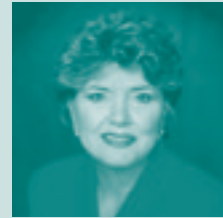
Table des matières

Lettre à l'intention de la ministre	6
Membres du conseil d'administration de l'OQRE	7
Mandat	8
Remplir notre mandat – Réalisations en 2002-2003	9
1. Évaluations	9
2. Rapports	13
3. Amélioration du système	14
La poursuite de l'excellence	16
L'OQRE rend hommage à l'engagement des membres de la collectivité éducative	17
États financiers	19

L'honorable Elizabeth Witmer
Vice-première ministre et
ministre de l'Éducation
900, rue Bay, 22^e étage
Édifice Mowat
Toronto (Ontario) M7A 1L2



Jerry G. Ponikvar
Président



Marguerite Jackson
Directrice générale

Madame la Ministre,

L'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) a le plaisir de vous présenter son septième rapport annuel.

Le *Rapport annuel 2002-2003* procure des renseignements au sujet des activités de l'OQRE et de ses réalisations importantes en 2002-2003.

L'OQRE a pour mandat de rehausser le niveau de responsabilité et de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'éducation en Ontario. Nous y parvenons en recueillant des renseignements sur le rendement des élèves par l'entremise d'un programme d'évaluations, et en rapportant ces renseignements à la ministre, aux éducatrices et éducateurs, ainsi qu'au grand public, avec des recommandations visant l'amélioration du système. Nous sommes confiants que vous trouverez que les activités de l'OQRE, pour l'exercice financier 2002-2003, correspondent à notre engagement envers le public.

Depuis sa création, l'OQRE fournit aux écoles et aux conseils scolaires des renseignements sur le rendement en fonction des attentes décrites dans le curriculum afin de les aider à démontrer leur responsabilité ainsi qu'à élaborer des plans qui permettront d'améliorer le rendement des élèves. La planification de l'amélioration permet à une école ou un conseil scolaire de mieux concevoir et de mieux instaurer les changements qui amélioreront le rendement de l'élève. En fournissant des renseignements sur le rendement des élèves et en faisant des commentaires sur les plans d'amélioration des conseils scolaires, l'OQRE apporte une contribution importante à ce processus. Cette contribution s'est avérée fructueuse : les élèves de l'Ontario atteignent des niveaux de rendement plus élevés que les années antérieures lors des dernières évaluations nationales et internationales et comparables aux autres pays.

Nous désirons remercier les membres de la collectivité éducative en Ontario, qui continuent de travailler avec l'OQRE afin d'améliorer l'apprentissage des élèves et de s'assurer que les élèves répondent aux attentes et contenus d'apprentissage prescrits dans le curriculum.

Nous désirons également remercier les membres du conseil d'administration et du Comité consultatif en évaluation, ainsi que le personnel de l'OQRE de leur contribution, qui permet à l'OQRE de bien remplir son mandat.



Jerry G. Ponikvar
Président, conseil d'administration



Marguerite Jackson
Directrice générale

Membres du conseil d'administration de l'OQRE

Jerry G. Ponikvar
Président, conseil d'administration

Bette M. Stephenson
Vice-présidente

Membres
Martin Cugelman

Nancy A. Elgie

Dominic Giroux

John Martel

Beverley J. Oda

Krystyna Rudko

Doretta Wilson

Mandat

L'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) rehaussera le niveau de la responsabilité et contribuera à améliorer la qualité de l'éducation en Ontario. Il y parviendra en menant des évaluations et des enquêtes fondées sur des données objectives, fiables et pertinentes, de même qu'en diffusant en temps opportun au public les renseignements obtenus et des recommandations visant à améliorer le système.

Les valeurs suivantes, ainsi que le mandat de l'Office, inspirent toutes les décisions et les activités de l'OQRE :

1. *L'OQRE attache une importance primordiale au bien-être des apprenantes et des apprenants et ce, avant tout autre intérêt.*
2. *L'OQRE n'attache de l'importance qu'aux données susceptibles d'engendrer des améliorations et des changements constructifs.*
3. *L'OQRE reconnaît l'engagement et les compétences spécialisées des éducatrices et des éducateurs de l'Ontario et veillera à les inclure dans toutes ses activités.*
4. *L'OQRE attache de l'importance à la prestation de ses programmes et services en assurant la même qualité en français et en anglais.*

Remplir notre mandat – Réalisations en 2002-2003

1. Évaluations

Évaluations provinciales des élèves

L'OQRE fait les évaluations provinciales suivantes : les Tests en lecture, écriture et mathématiques, 3^e année et 6^e année, le Test de mathématiques, 9^e année et le Test provincial de compétences linguistiques (TPCL).

Les Tests en lecture, écriture et mathématiques, 3^e année et 6^e année

Les Tests en lecture, écriture et mathématiques, 3^e année et 6^e année mesurent le rendement des élèves par rapport aux attentes provinciales décrites dans *Le curriculum de l'Ontario, de la 1^{re} à la 8^e année*. Chaque évaluation traite des compétences et des habiletés en lecture, écriture et mathématiques que les élèves doivent avoir acquises avant la fin de l'année d'études évaluée.

Au cours de l'année financière 2002-2003, les Tests en lecture, écriture et mathématiques, 3^e année et 6^e année ont été administrés au cours d'une période de cinq jours, entre le 9 et le 23 mai 2002.

- Environ 7 000 élèves de langue française et 140 000 élèves de langue anglaise ont participé à la cinquième administration annuelle du test de 3^e année.
- Environ 6 700 élèves de langue française et 145 000 élèves de langue anglaise ont participé à la quatrième administration annuelle du test de 6^e année.

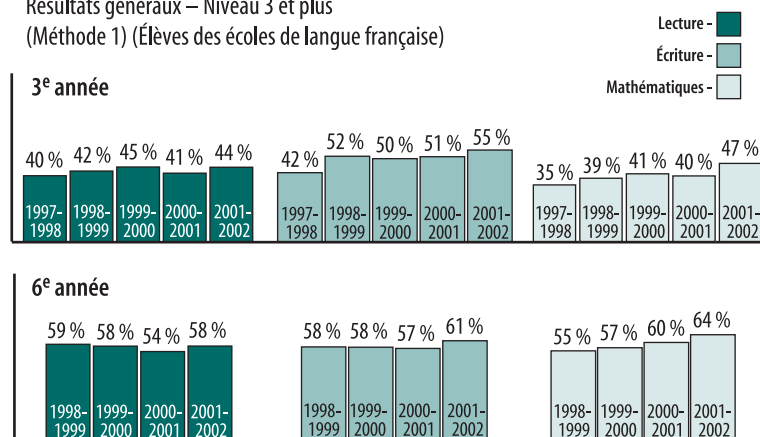
L'OQRE est responsable, entre autres, d'élaborer et de mettre en œuvre un programme complet d'**évaluations** à l'intention des élèves dans le contexte des paramètres établis par le gouvernement, de **rapporter** les renseignements relatifs au rendement des élèves au Ministère, à la collectivité éducative et au public dans un objectif de responsabilité, ainsi que de faire des recommandations visant **l'amélioration du système**.

Les Tests en lecture, écriture et mathématiques, 3^e année et 6^e année, 2001-2002 ont été notés durant l'été (juillet 2002) par environ 2 200 correctrices et correcteurs de langue française et de langue anglaise. Les parents ont reçu les Rapports individuels de l'élève (RIÉ) de leurs enfants en novembre 2002.

Comparaison avec les années précédentes

Les tests de 3^e année et de 6^e année sont administrés chaque année au mois de mai. Le test de 3^e année a été administré pour la première fois durant l'année scolaire 1996-1997. Le test de 6^e année a été administré pour la première fois pendant l'année scolaire 1998-1999.

Résultats généraux – Niveau 3 et plus
(Méthode 1) (Élèves des écoles de langue française)



Le Test de mathématiques, 9^e année

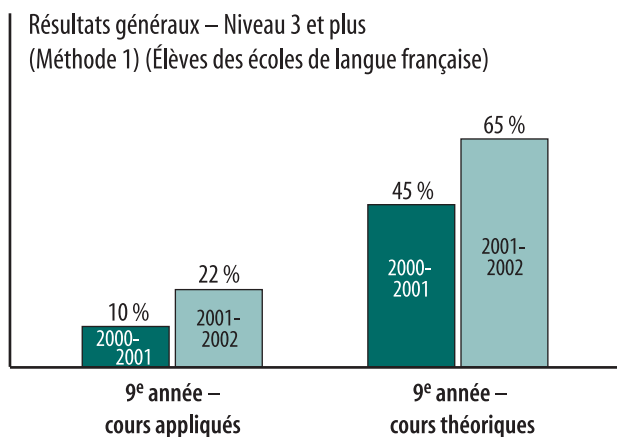
Le Test de mathématiques, 9^e année touche toutes les compétences et les habiletés en mathématiques que les élèves doivent avoir acquises à la fin de la 9^e année. Il y a deux versions du test, une pour les élèves du cours appliqué et l'autre pour les élèves du cours théorique. Le Test de mathématiques, 9^e année, est administré deux fois par année scolaire. Les élèves inscrits à des cours de mathématiques du premier semestre font le test en janvier. Ceux inscrits à des cours de mathématiques du deuxième semestre ou au système annuel font le test en mai-juin.

Le Test de mathématiques, 9^e année a été administré deux fois durant l'année financière, la première fois en mai-juin 2002 et la deuxième fois en janvier 2003.

- Environ 2 900 élèves de langue française ont participé à l'administration de mai-juin 2002.
- Environ 84 500 élèves de langue anglaise ont participé à l'administration de mai-juin 2002.
- Environ 2 600 élèves de langue française ont participé à l'administration de janvier 2003.
- Environ 65 000 élèves de langue anglaise ont participé à l'administration de janvier 2003.
- Le Test de mathématiques, 9^e année administré en mai-juin 2002 a été noté en juillet 2002.
- Le test administré en janvier 2003 sera noté en juillet 2003.

Comparaison avec les années précédentes

Le test de 9^e année est administré chaque année une fois en hiver pour les élèves inscrits à des cours du premier semestre et une fois au printemps pour les élèves inscrits à des cours du deuxième semestre et l'année entière. Le test de 9^e année a été administré pour la première fois pendant l'année scolaire 2000-2001.



La méthode 1 comprend les élèves dans les catégories *exemption* et *aucune donnée*.

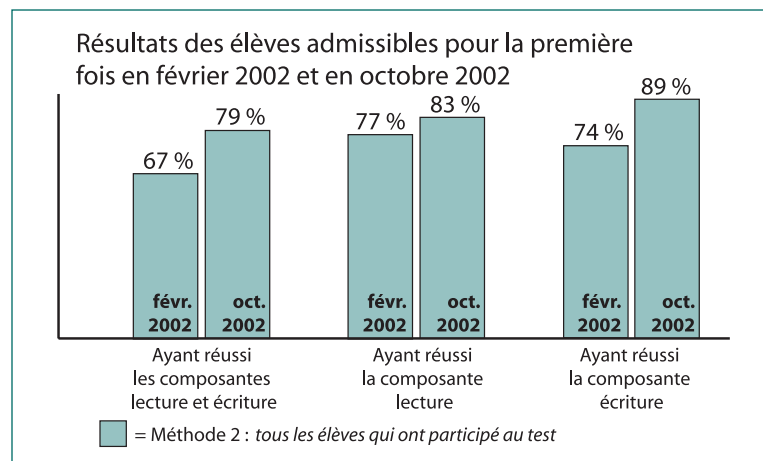
Le Test provincial de compétences linguistiques

Le TPCL est conçu de façon à évaluer les habiletés en lecture et en écriture que les élèves doivent avoir acquises dans toutes les matières avant la fin de la 9^e année, tel que décrit dans *Le curriculum de l'Ontario*. La réussite du TPCL ou du cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario¹ est une des 32 exigences pour l'obtention du Diplôme d'études secondaires de l'Ontario.

Les 23 et 24 octobre 2002, le TPCL a été administré pour la deuxième fois à tous les élèves de la province.

- Environ 5 000 élèves de langue française admissibles pour la première fois (qui avaient commencé la 9^e année en 2001) et environ 1 600 élèves déjà admissibles (qui avaient commencé la 9^e année en 2000) ont participé pleinement au TPCL administré en octobre 2002.
- Environ 136 000 élèves de langue anglaise admissibles pour la première fois (qui avaient commencé la 9^e année en 2001) et environ 33 000 élèves déjà admissibles (qui avaient commencé la 9^e année en 2000) ont participé pleinement au TPCL administré en octobre 2002.

Le TPCL administré au mois d'octobre 2002 a été noté en novembre et en décembre 2002 par environ 3 000 correctrices et correcteurs de langue française et anglaise. Les élèves qui ont fait le TPCL en octobre 2002 ont reçu leur RIÉ en avril 2003.



¹ À partir du mois de septembre 2003, les élèves qui ont été admissibles au TPCL au moins deux fois et qui ne l'ont pas réussi au moins une fois peuvent suivre le cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario pour satisfaire à l'exigence d'obtention du diplôme.

Évaluations nationales et internationales

L'OQRE gère la participation de l'Ontario aux évaluations nationales et internationales.

Les résultats du rendement obtenus aux évaluations nationales fournissent des renseignements qui viennent compléter les données du rendement des conseils scolaires et de la province. Ces renseignements peuvent aider à établir des priorités en matière d'éducation et à planifier des améliorations. Ils servent aussi à évaluer les habiletés des élèves de l'Ontario par rapport aux repères nationaux et internationaux.

Les élèves de langue française de 13 ans ont obtenu la même moyenne que les élèves du Canada dans la composante résolution de problèmes. Les élèves de langue anglaise de 13 ans et de 16 ans en Ontario ont obtenu la même moyenne que les élèves du Canada par rapport aux composantes contenu et résolution de problèmes du Test de mathématiques PIRS administré en 2001. En général, les élèves de l'Ontario ont obtenu de meilleurs résultats au Test de mathématiques PIRS en 2001 qu'en 1997.

En avril et mai 2002, l'Évaluation écriture III du Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS) a été administrée à un échantillon d'élèves du Canada, choisi de façon aléatoire. L'Ontario faisait partie du consortium qui a élaboré et administré le test. Les élèves devaient faire preuve de leurs compétences et de leurs habiletés en écriture en terminant une tâche d'écriture qui leur était attribuée. En Ontario, environ 1 800 élèves de langue française de 160 écoles et 2 000 élèves de langue anglaise de 200 écoles ont participé au test. Le rapport sur les résultats de cette administration en Ontario a été publié par l'OQRE au printemps 2003.

2. Rapports

L'OQRE a publié, au cours de l'année, plusieurs rapports sur le rendement à l'intention des élèves, des écoles, des conseils scolaires et du grand public.

Rapports individuels de l'élève

Chaque élève qui fait un test de l'OQRE reçoit un RIÉ. Le RIÉ fournit des détails sur les progrès de l'enfant et peut, si nécessaire, être un outil pour les parents, le personnel enseignant et les directions d'école pour les aider à identifier les domaines à améliorer.

Les résultats du rendement aux évaluations nationales procurent des renseignements qui viennent compléter les données de rendement des conseils scolaires et de la province. Ces renseignements peuvent aider à établir des priorités en matière d'éducation et à planifier des améliorations.

« Les résultats du rendement de l'OQRE me renseignent sur l'apprentissage de mes enfants par rapport aux attentes provinciales. »

—Steven Langer, parent

« Les conseils d'école ont pour mission, en s'appuyant sur la participation active des parents, d'améliorer le rendement des élèves et d'accroître la responsabilité du système éducatif envers les parents. La planification de l'amélioration des écoles relève tout naturellement de la compétence des conseils d'école. Les résultats des évaluations de l'OQRE représentent un bon point de départ pour les conseils d'école et les parents pour entamer une discussion sur les plans d'amélioration de leur école, en visant une amélioration continue. »
–Trudy Griffiths, présidente et membre (parent) du Conseil ontarien des parents

Voici des exemples de stratégies mises en œuvre dans des écoles et des conseils scolaires de toute la province afin d'améliorer l'apprentissage des élèves :

- une approche qui met l'accent sur le perfectionnement continu et cohérent des compétences linguistiques dans toutes les matières
- la communication avec les parents afin de rehausser l'apprentissage des élèves à la maison
- une révision du Rapport individuel de l'élève de l'OQRE pour chaque élève et l'élaboration d'un plan d'action
- l'identification de ressources additionnelles à l'appui des cours de mathématiques
- des cours de perfectionnement des compétences linguistiques

Rapports des écoles et des conseils scolaires

Chaque école et chaque conseil scolaire reçoit un rapport résumant le rendement de leurs élèves par école et par conseil scolaire. Les écoles et les conseils scolaires se servent de ces renseignements afin de produire des rapports à l'intention de leurs collectivités, et de dresser des plans d'amélioration.

Les rapports d'écoles et de conseils scolaires sont affichés dans le site Web public de l'OQRE à l'adresse suivante : www.oqre.on.ca.

Le rapport provincial

En janvier 2003, l'OQRE a publié son sixième *Rapport provincial de l'Ontario sur le rendement*, contenant les résultats et les recommandations découlant des évaluations provinciales, nationales et internationales qui ont eu lieu en 2001-2002. Le rapport comprend également des faits saillants relatifs aux tendances provinciales et identifie les domaines sur lesquels il faut se pencher.

3. Amélioration du système

L'OQRE tâche d'assurer que les renseignements au sujet du rendement des élèves sont utilisés pour améliorer le rendement individuel des élèves et l'ensemble du système éducatif. Les conseils scolaires utilisent les résultats du rendement de l'OQRE pour planifier des améliorations au niveau des écoles et des conseils scolaires. Chaque année, les conseils scolaires doivent élaborer et soumettre des plans d'amélioration à l'OQRE. Les 12 conseils scolaires de langue française et les 60 conseils scolaires de langue anglaise ont présenté des plans d'amélioration à l'OQRE durant l'année financière 2002-2003. Les plans indiquent les changements que les conseils scolaires apporteront afin de favoriser une amélioration du rendement des élèves. L'OQRE fournit aux conseils scolaires ses commentaires par rapport à leurs plans, ainsi que des recommandations visant l'amélioration du système éducatif.

Ressources fournies aux enseignantes, aux enseignants et aux élèves dans le but d'améliorer les compétences linguistiques des élèves

Le Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Le Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud a mis au point des ressources pouvant être utilisées comme matériel d'appoint en lecture et en écriture. Les enseignantes et enseignants de toutes les matières peuvent utiliser ce matériel et participer au processus de perfectionnement des habiletés des élèves.

Le matériel procure des renseignements et des conseils visant à aider les élèves à faire l'acquisition des habiletés en lecture et en écriture requises avant la fin de la 9^e année. Ces activités comprennent la lecture de textes informatifs et littéraires, ainsi que l'écriture de nouvelles journalistiques, de textes informatifs, de résumés et de textes d'opinion.

Comme résultat de telles initiatives, les élèves du Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud ont amélioré de manière importante leurs résultats au TPCL.

Initiatives d'une école visant l'amélioration du rendement des élèves en lecture et en écriture

Centennial Public School

La direction de la Centennial Public School située à Cambridge s'est aperçue que globalement, les garçons obtenaient des résultats inférieurs à ceux des filles en lecture lors des tests de l'OQRE. Afin de corriger cette situation, l'école a décidé de réviser ses méthodes pédagogiques.

La Centennial Public School a entrepris des initiatives telles que l'utilisation d'une méthode systématique traditionnelle structurée pour enseigner la lecture. On consacre aussi maintenant plus de temps à la lecture en salle de classe. De plus, les enseignantes et enseignants donnent aux élèves l'occasion de faire des exercices éducatifs « Brain Gym », un programme d'activités physiques douces qui aide à améliorer la concentration et à augmenter le champ d'attention. Depuis, l'école a constaté des améliorations globales des notes en lecture des élèves de 3^e année, ainsi qu'une augmentation importante du pourcentage de garçons qui atteignent la norme provinciale.

Le succès de la Centennial Public School prouve que les données provinciales sur le rendement aident à améliorer l'apprentissage des élèves.

La poursuite de l'excellence

À mesure que l'OQRE poursuit son travail, ses dialogues avec la collectivité l'aideront à continuer de répondre aux besoins des intervenantes et intervenants, et à atteindre l'objectif partagé d'amélioration de l'apprentissage des élèves.

L'OQRE continue de répondre aux besoins des intervenantes et intervenants en dialoguant avec la collectivité

Au cours de l'année financière 2002-2003, l'OQRE s'est réuni avec des intervenantes et intervenants de partout en Ontario afin de discuter de leurs idées, de leurs préoccupations et de leurs suggestions. Nous avons, par exemple, demandé aux éducatrices et éducateurs de nous décrire leur expérience par rapport à l'administration du TPCL. Plusieurs ont mentionné qu'il fallait beaucoup de temps pour se préparer au test. Nous avons tenu compte de ces commentaires et avons pris des mesures visant à simplifier la prochaine administration du test. À mesure que l'OQRE poursuit son travail, ses dialogues avec la collectivité l'aideront à continuer de répondre aux besoins des intervenantes et intervenants et à atteindre l'objectif partagé d'amélioration de l'apprentissage des élèves.

L'OQRE améliore les processus au moyen de nouvelles technologies

Conformément à son engagement envers des normes élevées et l'excellence en matière de son programme d'évaluations, l'OQRE a mis en œuvre de nouvelles technologies afin de faciliter les processus tels que la production de rapports sur les résultats. L'OQRE fournit maintenant les résultats individuels des élèves sous forme électronique aux écoles et aux conseils scolaires, ce qui facilite l'analyse des données et leur utilisation dans la planification des améliorations et l'établissement d'objectifs.

L'OQRE rend **hommage** à l'engagement des membres de la collectivité éducative

Les évaluations des élèves ne peuvent avoir du succès sans la participation d'éducatrices et d'éducateurs à toutes les étapes du processus. Des enseignantes, enseignants, administratrices et administrateurs de partout en Ontario participent à l'élaboration, la mini mise à l'essai, la mise à l'essai, la validation, l'administration et la notation du matériel d'évaluation. Depuis 2001, environ 18 000 correctrices et correcteurs ont participé à nos activités en évaluation.

Avant l'administration :

Participation des enseignantes et enseignants à l'élaboration des items, ainsi qu'aux mini mises à l'essai et aux mises à l'essai des tests

Plusieurs éducatrices et éducateurs de toutes les régions de l'Ontario participent à l'élaboration, la mini mise à l'essai et la mise à l'essai des items de l'OQRE. C'est par l'entremise de leur participation que l'OQRE peut s'assurer que les items sont équitables, appropriés et sans préjugés. Ces activités procurent aussi aux éducatrices et éducateurs d'excellentes occasions de perfectionnement professionnel dans les domaines du curriculum et des évaluations, leur permettant en même temps de partager leurs stratégies et méthodes pédagogiques avec des collègues de partout en Ontario.



Rétroactions du personnel enseignant

« La sélection des copies types était une merveilleuse expérience d'apprentissage... et grâce à cette expérience, je comprends les domaines précis sur lesquels les écoles, les enseignantes et enseignants doivent se concentrer afin d'aider les élèves à améliorer leur rendement. »

« Les connaissances acquises durant ces activités me seront utiles en enseignement. Je pourrai maintenant fournir des stratégies à mes élèves afin d'assurer leur réussite. »

« Grâce à cette expérience "d'évaluation", je comprends de manière plus approfondie les attentes du Ministère et je peux les appliquer dans ma salle de classe. J'encourage les élèves à fournir des réponses détaillées ainsi que des illustrations, des chiffres et des mots, tel qu'il est indiqué dans les directives du Ministère. »

Durant l'administration :

Participation des conseils scolaires, du personnel des écoles et des élèves aux évaluations

Les écoles sont responsables de l'administration des évaluations de l'OQRE.

- Environ 280 écoles élémentaires de langue française et environ 3 500 écoles élémentaires de langue anglaise ont participé à l'administration de 2002 des Tests en lecture, écriture et mathématiques, 3^e année et 6^e année.
- Environ 70 écoles secondaires de langue française et environ 690 écoles secondaires de langue anglaise ont participé à l'administration du Test de mathématiques, 9^e année, en mai-juin 2002 et en janvier 2003.
- Environ 80 écoles secondaires de langue française et environ 720 écoles secondaires de langue anglaise ont participé à l'administration du TPCL en octobre 2002.

Après l'administration :

Participation des enseignantes et enseignants à la sélection des copies types et aux activités de notation

L'OQRE se fie à la participation des enseignantes et enseignants pour la notation de ses évaluations. Chaque année, des éducatrices et éducateurs de partout en Ontario participent à la sélection des copies types et à la notation.

- La sélection des copies types précède la notation des évaluations. C'est par l'entremise de ce processus que les grilles de notation sont établies.
- La notation des travaux d'élèves suit la sélection des copies types. Des milliers d'éducatrices et d'éducateurs prennent part à ce processus. Au cours de l'année financière 2002-2003, environ 2 200 éducatrices et éducateurs ont noté les Tests en lecture, écriture et mathématiques, 3^e année et 6^e année.

Les personnes participant à la sélection des copies types ainsi que les correctrices et correcteurs ont rapporté que l'expérience était « enrichissante », « excellente », « très positive » et « très valable ».

L'OQRE désire remercier les membres de la collectivité éducative pour leur engagement envers les élèves de l'Ontario ainsi que pour tous leurs efforts.

États financiers de

l'Office de la qualité et de la responsabilité
en éducation

Le 31 mars 2003

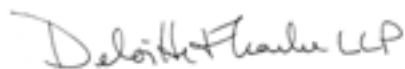
Rapport des vérificateurs

À l'attention des membres du conseil d'administration de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation

Nous avons vérifié le bilan de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation en date du 31 mars 2003, ainsi que l'état des recettes et dépenses pour l'année s'étant terminée à cette date. Les membres de la direction de l'organisme sont responsables de ses états financiers. Nous sommes responsables d'exprimer une opinion au sujet de ces états financiers, basée sur notre vérification.

Nous avons fait notre vérification conformément aux normes de vérification canadiennes généralement reconnues. En fonction de ces normes, nous devons planifier et effectuer une vérification afin d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne contiennent pas d'inexactitudes importantes. Une vérification comprend l'examen, à titre d'essai, de l'évidence à l'appui des montants et des divulgations contenus dans les états financiers. Une vérification comprend également une évaluation des principes de comptabilité utilisés et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une évaluation de la présentation globale des états financiers.

Nous sommes d'avis que ces états financiers présentent de manière équitable, et considérablement, la position financière de l'Office en date du 31 mars 2003, ainsi que les résultats de ses opérations et de ses mouvements de trésorerie pour l'année s'étant terminée à cette date, conformément à la méthode de comptabilité indiquée dans la remarque 2 accompagnant les états financiers.



Comptables agréés

Le 30 mai 2003

Table des matières

Bilan	22
États des recettes et dépenses	23
Remarques sur les états financiers	24

Bilan

31 mars 2003

	2003	2002 (Après rajustement – remarque 3)
Actifs		
Encaisse	5 042 006 \$	8 499 084 \$
Comptes clients	3 505 377	233 387
	8 547 383 \$	8 732 471 \$
Passif		
Comptes de charges et créditeurs	7 966 247 \$	13 311 871 \$
Capitaux propres		
Surplus (remarque 3)	581 136	(4 579 400)
	8 547 383 \$	8 732 471 \$

État des recettes et dépenses

Exercice clos le 31 mars 2003

	2003	2002 (Après rajustement – remarque 3)
Recettes		
Ministère de l'Éducation		
Allocation de base	47 550 000 \$	46 550 000 \$
Allocation exceptionnelle	7 750 851	7 568 423
Autre	511 605	1 536 441
	55 812 456	55 654 864
Dépenses		
Salaires, rémunérations et avantages sociaux	9 850 089	10 460 114
Transports et communications	5 322 283	4 818 192
Services et location	34 548 050	43 725 231
Fournitures et équipement	931 498	1 275 733
	50 651 920	60 279 270
EXCÉDANT (INSUFFISANCE) DES RECETTES PAR RAPPORT AUX DÉPENSES	5 160 536	(4 624 406)
SURPLUS (DÉFICIT) ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(4 579 400)	45 006
SURPLUS (DÉFICIT) ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	581 136 \$	(4 579 400) \$

Remarques accompagnant les états financiers

Le 31 mars 2003

1. Description de l'Office

L'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation a été établi par la province de l'Ontario en vertu de la *Loi créant l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation*, entrée en vigueur en juin 1996. L'Office a été créé afin de rehausser le niveau de la responsabilité et de contribuer à améliorer la qualité de l'éducation en Ontario. Il y parvient en menant des évaluations et des enquêtes fondées sur des données objectives, fiables et pertinentes, de même qu'en diffusant en temps opportun au public les renseignements obtenus et des recommandations visant à améliorer le système.

2. Politiques en matière de comptabilité

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes de comptabilité généralement acceptés pour les organismes du secteur public, sauf en ce qui a trait à la politique de comptabilité importante suivante :

Immobilisations

Les immobilisations sont portées aux dépenses au cours de l'année de leur acquisition. Comme la plupart des biens sont loués, peu d'immobilisations sont portées aux dépenses.

3. Rajustement de la période précédente

À partir de l'année se terminant le 31 mars 2003, l'Office a adopté la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux principes de comptabilité généralement acceptés au Canada pour les organismes du secteur public, tel qu'exigé par le ministère de l'Éducation.

Avant l'adoption de la méthode de la comptabilité d'exercice, les états financiers étaient préparés selon la méthode de comptabilité généralement utilisée par le gouvernement de l'Ontario, qui incluait l'inscription des recettes et des dépenses selon la méthode de comptabilité de trésorerie, sauf les dépenses reliées à la paie.

Comme résultat de ce changement à la politique de comptabilité, certaines dépenses réglées au cours de l'année financière 2003, mais se rapportant à des activités faisant partie du programme de 2002, ont été ajoutées aux comptes de charges et créditeurs de 2002. Les dépenses pour l'année 2002 ont donc augmenté de 4 624 406 \$ et le surplus à la fin de l'année a été réduit par le même montant. Au cours de la même année, l'impôt à l'emploi payé par l'Office pour certains membres du personnel travaillant à contrat a été réévalué. Pour les exercices financiers se terminant en mars 2000 et 2001, l'évaluation totale s'élevait à 1 604 450 \$ et était entièrement capitalisée. Aucun rajustement n'a donc été fait au surplus de l'année précédente.

4. État des mouvements de la trésorerie

Un état des mouvements de la trésorerie n'a pas été présenté, comme il ne fournirait pas de renseignements additionnels utiles.

5. Engagements par rapport à la location

Les paiements minimums annuels pour la location du bureau et du matériel de bureau pour les deux prochaines années sont les suivants :

2004	75 445 \$
2005	26 413 \$

6. États financiers correspondants

Certains des chiffres correspondants des exercices précédents ont été reclassifiés, afin de les rendre conformes à la présentation de l'année courante.